CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E205897** **VALABLE JUSQU'AU** **05/02/2027**

ÉDITÉ LE 25/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2011

Raison sociale : L'ENERGIE DU LOGIS

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 15/03/2018

Capital : 2 000

13 PLACE DE LA MAIRIE
21700 CORGOLOIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON

Siret : 529 607 533 00013

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 402920800222

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 32059578K-2000

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 32059578K-2000

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 06 21 59 34 72 **Fax :**

Portable : 06 21 59 34 72

Responsabilité légale :
SOUMAHORO YOUSSOUF GÉRANT

Site Internet :

E-mail : ysoumahoro@hotmail.com

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 159 170 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	3	06/02/2025
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	3	06/02/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/03/2026 17:01

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E205897** **VALABLE JUSQU'AU** **05/02/2027**

ÉDITÉ LE **25/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2011
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 15/03/2018
Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON

Siret : **529 607 533 00013**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 402920800222
Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 32059578K-2000
Assurance Responsabilité Civile :
GAN 32059578K-2000
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **L'ENERGIE DU LOGIS**

13 PLACE DE LA MAIRIE
21700 CORGOLOIN

Téléphone : 06 21 59 34 72 **Fax :**
Portable : 06 21 59 34 72

Site Internet :
E-mail : ysoumahoro@hotmail.com

Responsabilité légale :
SOUMAHORO YOUSSOUF GÉRANT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/02/2025
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	06/02/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	06/02/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	06/02/2025
o Ventilation mécanique	06/02/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.